

Directrice générale et Secrétaire-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MATAWINIE MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions le 29 janvier 2018 à 18 h 30 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Marie-Josée Rochon, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Gilbert Cardinal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Sophie Charpentier est également présente.

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des procès-verbaux (aucun)
- 4. Finance et trésorerie
- 4.1 Aucun
- 5. Administration générale
- 5.1 Renouvellement du contrat de service avec la firme T3i inc.
- 5.2 Renouvellement du mandat d'un administrateur du Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Donat
- 5.3 Octroi d'un mandat de représentation démolition du 290, rue Principale
- 5.4 Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)
- 5.5 Demande au MTMDET pour la réfection de la rue Principale
- 5.6 Autorisation de signature pour la cession du lot 6 153 449 aux Résidences du Parc naturel habité
- 5.7 Autorisation de signature pour une servitude passage à intervenir avec 9327-7366 Québec inc.
- 5.8 Avis de motion d'un règlement pour l'achat d'un camion 10 roues avec accessoires
- 5.9 Adoption du projet de Règlement pour l'achat d'un camion 10 roues avec accessoires
- 6. Urbanisme et Environnement
- 6.1 Avis de motion pour un règlement amendant le Règlement sur le zonage concernant les dispositions relatives aux réservoirs d'huile et d'essence
- 6.2 Acceptation d'un projet majeur de lotissement déposé par 9327-7366 Québec inc.
- 6.3 Autorisation de signature auprès d'Emploi été Canada
- 7. Loisirs
- 7.1 Adoption de la programmation culturelle estivale 2018 (suite)
- 7.2 Autorisation de signature de contrats dans le cadre de la Symphonie des couleurs 2018
- 7.3 Don de matériel à l'Orchestre de Saint-Donat
- 7.4 Demande de fermeture temporaire du chemin le Nordet le 3 juin 2018
- 8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments
- 8.1 Autorisation de signature conventions de cession de droit de passage pour les pistes de ski de fond
- 8.2 Octroi d'un mandat de services professionnels pour des analyses de laboratoires (eaux potable et usées)
- 8.3 Octroi d'un mandat de services professionnels pour une étude visant à valider l'efficacité du système de désinfection actuel aux condos des Cimes
- 9. Sécurité incendie et sécurité civile
- 9.1 Aucun
- 10. Divers
- 10.1 Aucun
- 11. Période d'information
- 12. Période de questions
- 13. Fermeture de la séance



1. Ouverture de la séance

La directrice générale et secrétaire-trésorière constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec aux membres du conseil.

Le maire Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

18-01-578 Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé, en retirant les points 7.3 (Don de matériel à l'Orchestre de Saint-Donat) et 7.4 (Demande de fermeture temporaire du chemin le Nordet le 3 juin 2018.

3. Adoption des procès-verbaux (aucun)

5. Administration générale

5.1 Renouvellement du contrat de service avec la firme T3i inc.

18-01-579 Attendu les besoins municipaux en matière de soutien informatique ;

Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de services professionnels présenté par T3i inc., pour un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour la somme de 21 402 \$, excluant les taxes applicables.

Il est également résolu de prélever cette somme au poste budgétaire 02-190-00-527.

5.2 Renouvellement du mandat d'un administrateur du Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Donat

18-01-580 Attendu que le mandat de M. Jean Mercier comme administrateur à l'Office municipal d'habitation de Saint-Donat a pris fin le 19 janvier dernier ;

Attendu le bon travail effectué par ce dernier à titre d'administrateur depuis sa nomination ;

Attendu qu'il est dans l'intérêt de cet organisme que son mandat soit renouvelé pour une période de 3 ans ;

À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer à nouveau M. Jean Mercier à titre d'administrateur au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Donat, et ce, pour une période de 3 ans.





5.3 <u>Démolition du 290, rue Principale (ancien Manoir des Laurentides)</u>

18-01-581 Attendu qu'un permis de démolition a été délivré à l'entreprise l'Hôtel et Suites le Lincoln inc. le 16 août 2017;

Attendu que le permis viendra à échéance le 17 février prochain;

Attendu l'arrêt du chantier par la CNESST le 19 octobre dernier considérant la présence d'amiante dans le bâtiment;

Attendu qu'une étude préliminaire aléatoire avant été réalisée et que la CNESST demandait à l'entrepreneur de vérifier la présence d'amiante dans tous les matériaux susceptibles d'en contenir;

Attendu les différentes démarches entreprises par la Municipalité auprès de différentes instances (CNESST, CCQ, RBQ, Santé publique) afin de voir de quelles façons ceux-ci pouvaient intervenir afin que la démolition puisse être finalisée le plus rapidement possible;

Attendu l'envoi d'une lettre à la propriétaire lui précisant que la démolition complète du bâtiment de même que le nettoyage du site devront être complétés le 17 février prochain;

Attendu les rencontres intervenues avec le représentant de la propriétaire (M. Frank Terlizi) ainsi que l'entrepreneur (Excavation Beauséjour) le 23 janvier 2018;

Attendu que suivant la demande de la Municipalité, ceux-ci ont transmis un échéancier de démolition s'échelonnant sur 3 mois;

Attendu le début de la décontamination du bâtiment en date du 29 janvier 2018;

Attendu l'installation d'une clôture de démolition ceinturant le chantier de démolition;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de prolonger le permis de démolition de 3 mois à compter de sa date d'échéance actuelle conditionnellement à la mise en place d'une clôture de démolition tout au long du chantier, permettant de sécuriser le site, ainsi que le respect de l'échéancier incluant la démolition complète du bâtiment de même que le nettoyage complet du site. Sans quoi, la Municipalité entreprendra les démarches légales nécessaires pour que la démolition soit terminée dans un délai raisonnable.

5.4 <u>Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du</u> <u>Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)</u>

18-01-582 Attendu que conformément aux priorités établies dans son programme d'intervention (PI) pour les infrastructures, le conseil municipal désire procéder à la réfection des conduites de collecte des eaux usées déficientes des segments sud et nord situés en bordure du lac Archambault ;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers :

 que le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à présenter une demande d'aide financière Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), sous-volet 1.5, Renouvellement de conduites; Directrice générale et Secrétaire-trésorière



- que la Municipalité s'engage à respecter les conditions prévues dans le Guide du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 1.5 Renouvellement de conduites;
- que la Municipalité s'engage à payer également sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, le cas échéant.

5.5 <u>Demande au MTMDET pour la réfection de la rue Principale</u>

18-01-583 Attendu que la rue Principale est une route numérotée (125) de juridiction provinciale ;

Attendu le protocole d'entente en place entre le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et la Municipalité pour l'entretien de cette route;

Attendu le très mauvais état de la chaussée dans cette rue par la présence, entre autres, de roulières importantes ;

Attendu une première résolution en date du 13 mars 2017 pour laquelle cette demande de réfection n'a pas été priorisée ;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter à nouveau au Ministère une demande que la réfection de la portion de la route 125 entre la route 329 et la rue Lavoie soit effectuée le plus rapidement possible et que cette résolution soit transmise directement au directeur général de la Direction générale des Laurentides-Lanaudière ainsi qu'au ministre.

5.6 <u>Autorisation de signature pour la cession du lot 6 153 449</u> <u>aux Résidences du Parc naturel habité</u>

18-01-584 Attendu la résolution 17-08-346 par laquelle le conseil municipal autorisait l'acquisition d'une partie du lot 5 623 239 du cadastre du Québec, aujourd'hui connu comme étant le lot 6 153 449 afin de le céder à l'organisme *Les Résidences du Parc naturel* habité pour ses projets de construction de logements ;

Attendu que la Municipalité est maintenant dûment propriétaire de ce lot :

À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers :

- de céder à titre gratuit le lot 6 153 449 du cadastre du Québec à l'organisme Les Résidences du parc naturel habité;
- 2. d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte de cession ;
- 3. de mandater l'étude Raymond et Sigouin, notaire, afin de préparer les documents inhérents à cette transaction ;
- 4. de mandater la firme Rado, Corbeil et Généreux, arpenteurs-géomètres afin de préparer le nouveau cadastre suivant cette dite cession ;
- 5. que les frais et honoraires de ces professionnels soient et sont à la charge de la Municipalité et que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au Règlement d'emprunt 15-887 autorisant la Municipalité à participer au programme Accès-Logis de la Société d'habitation du Québec.





5.7 <u>Autorisation de signature pour une servitude passage à intervenir avec 9327-7366 Québec inc.</u>

18-01-585 Attendu l'adoption de la résolution numéro 18-01-568 lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 15 janvier 2018 concernant la demande de permis de lotissement numéro 2017-1033, déposée par 9327-7366 Québec inc., pour la création de 14 lots dans le secteur du domaine Duval ;

Attendu que l'utilisation de la portion voisine de celle acquise en terrain par la Municipalité nécessite la signature d'une servitude pour assurer le passage d'un sentier de motoneige ;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité une servitude de passage réelle de 5 ans sur le lot numéro 5 624 677 ainsi que la cession d'une partie de terrain située en haut de ce lot d'une largeur de 10 mètres sur toute sa largeur également pour le passage de la piste de motoneige, le tout à titre gratuit;
- 2. de mandater une étude de notaires afin de préparer les documents inhérents à cette transaction ;
- 3. de mandater la firme Rado, Corbeil et Généreux, arpenteurs-géomètres, afin de préparer les documents inhérents à cette transaction, au besoin ;
- 4. que les frais et honoraires de ces professionnels soient et sont à la charge de la Municipalité et que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées aux postes budgétaires 02-120-04-412 et 02-130-01-410.

5.8 <u>Avis de motion d'un règlement pour l'achat d'un camion 10 roues avec accessoires</u>

Avis de motion est donné par Luc Drapeau à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, un règlement pour l'achat d'un camion 10 roues avec accessoires pour un montant de 310 354 \$ réparti sur une période de 10 ans sera présenté.

5.9 Adoption du projet de Règlement pour l'achat d'un camion 10 roues avec accessoires

18-01-586 Il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de Règlement numéro 18-981 pour l'achat d'un camion 10 roues avec accessoires pour un montant de 310 354 \$ réparti sur une période de 10 ans soit et est adopté comme déposé.

5.10 Adoption du Règlement numéro 17-979 pour fixer les taux des taxes pour l'exercice financier 2018 et les conditions de leur perception

18-01-587 Il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que le *Règlement numéro 17-979 pour fixer les taux des taxes pour l'exercice financier 2018 et les conditions de leur perception* soit et est adopté comme déposé.



6. Urbanisme et Environnement

6.1 Avis de motion pour un règlement amendant le Règlement sur le zonage concernant les dispositions relatives aux réservoirs d'huile et d'essence

Avis de motion est donné par Lyne Lavoie à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, un règlement pour modifier le Règlement sur le zonage concernant les dispositions relatives aux réservoirs d'essence et d'huile sera présenté.

6.2 <u>Acceptation d'un projet majeur de lotissement déposé par</u> 9327-7366 Québec inc.

18-01-588 Attendu l'adoption de la résolution numéro 18-01-568 lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 15 janvier 2018 concernant la demande de permis de lotissement numéro 2017-1033, déposée par 9327-7366 Québec inc., pour la création de 14 lots dans le secteur du domaine Duval ;

Attendu que le *Règlement de lotissement* présentement en vigueur requiert que ce type de projet majeur reçoive l'aval de la Municipalité par le biais d'une résolution ;

Attendu l'absence de milieux humides confirmée par la réception d'une lettre de monsieur Dominic Roy, ingénieur forestier ;

Attendu la recommandation du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement à cet effet :

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Rochon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le projet majeur de lotissement déposé par 9327-7366 Québec inc., le tout en lien avec la demande de permis de lotissement portant le numéro 2017-1033.

6.3 Autorisation de signature auprès d'Emploi été Canada

18-01-589 Attendu que la Municipalité souhaite embaucher des étudiants à l'été 2018 ;

Attendu la disponibilité de ce programme de subvention et l'admissibilité de la Municipalité ;

Attendu la nécessité de nommer un représentant par voie de résolution ;

À ces faits, il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la conseillère en environnement à signer pour et au nom de la Municipalité une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Emploi d'été Canada » pour l'embauche d'étudiants.

7. Loisirs

7.1 Adoption de la programmation culturelle estivale 2018 (suite)

18-01-590 Attendu la recommandation du Comité consultatif en loisirs culturels concernant la programmation culturelle 2018 *Un été tout en culture*;





Attendu le rapport de la directrice du Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications ;

À ces faits, il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers :

1. d'accepter la suite de la programmation culturelle 2018 *Un été tout en culture* pour la place de l'Église, soit :

30 juin : Peter Henry Philipps (Pilou) 21 juillet :.. Élizabeth Blouin Brathwaite

28 juillet :.. Claude Dubois

11 août : ... Jonas and the massive attraction

- d'autoriser le paiement des cachets des spectacles comme stipulé aux contrats (les sommes utilisées pour ce faire seront prélevées à même le poste budgétaire 02-702-90-447;
- d'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications à signer pour et au nom de la Municipalité tous les contrats et documents à cet effet.

7.2 <u>Autorisation de signature de contrats dans le cadre de la Symphonie des couleurs 2018</u>

18-01-591 Attendu que la Municipalité souhaite organiser de nouveau des activités lors de la Symphonie des couleurs 2018 ;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications à cet effet, en date du 26 janvier 2018 ;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications à signer pour et au nom de la Municipalité tous les contrats et documents pour la diffusion des spectacles des 1^{er}, 2 et 8 septembre 2018 soit respectivement Alter Ego, Patrice Michaud et Nathalie Choquette.

Il est également résolu que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au poste budgétaire 02-702-90-350.

7.3 <u>Don de matériel à l'Orchestre de Saint-Donat</u>

Point retiré.

7.4 <u>Demande de fermeture temporaire du chemin le Nordet le 3 juin 2018</u>

Point retiré.

8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments

8.1 <u>Autorisation de signature - conventions de cession de droit de passage pour les pistes de ski de fond</u>

18-01-592 Attendu la nécessité de produire les conventions de cession de droit de passage intervenues de façon non écrites entre les propriétaires des terrains concernés et la Municipalité pour des sentiers d'activités de sports non motorisés ;

Directrice générale et Secrétaire-trésorière



Attendu qu'il y a maintenant lieu que ces ententes soient signées afin de permettre le bon déroulement de ces activités ;

Attendu que la Municipalité assure l'entretien de ces sentiers et en est responsable ;

Attendu la recommandation du directeur du Service des parcs et bâtiments à cet effet, en date du 22 janvier 2018 ;

À ces faits, il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur du Service des parcs et bâtiments à signer, pour et au nom de la Municipalité, les conventions de cession de droit de passage pour des activités de sports non motorisés à intervenir entre les propriétaires et la Municipalité, et ce, pour les sentiers numéros 1 et 6, ainsi que les sentiers de La Donatienne et de l'Inter-Vals.

8.2 Octroi d'un mandat de services professionnels pour des analyses de laboratoires (eaux potable et usées)

18-01-593 Attendu la demande de prix annuelle pour l'obtention de services professionnels en lien avec l'échantillonnage obligatoire des eaux potable et usées ;

Attendu l'ouverture des 2 soumissions reçues et leur analyse ;

Attendu la recommandation du directeur du Service des travaux publics à cet effet, en date du 23 janvier 2018 ;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer les mandats de services professionnels pour des analyses de laboratoire aux firmes Environex et H2Lab, le tout selon le tableau plus amplement détaillé et joint à la présente résolution.

Il est également résolu que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées aux postes budgétaires inhérents aux emplacements ciblés : 02-330-00-444, 02-413-00-444, 02-415-00-445 et 02-415-02-445.

11. Période d'information

12. <u>Période de questions</u>

Des questions sont posées concernant la démolition du Manoir et les sentiers de ski de fond et de motoneige.

13. Fermeture de la séance

18-01-594 Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit et est levée. Il est alors 19 h 20.

Sophie Charpentier, MBA Directrice générale et secrétaire-trésorière Joé Deslauriers Maire